

Marche à suivre pour obtenir le certificat "Anamnèse en soins primaires" pour pharmaciens netCare

Certificat complémentaire FPH
„Pharmacien en soins intégrés“

Ne peut plus être obtenu

Les certificats obtenus demeurent valides, mais peuvent être convertis jusqu'en 2023 en suivant le

Cours Anamnèse **fondements**
50 points FPH

et en soumettant le certificat avec le formulaire de conversion.

Cours d'**introduction** netCare
(½ journée cours présentiel +
½ journée e-learning)

Suivre 6 **cours de base** des cercles de qualité sur les thèmes suivants:

Analgésiques
Antibiotiques
Dermatologie
Système gastro-intestinal (SGI)
Système cardiovasculaire I (SCV I)
Pneumologie

30 conseils à l'aide d'algorithmes
plus nécessaires



Demande d'attribution du certificat FPH

Obligation de formation continue

par année
1 cours **Anamnèse**
à 25 points FPH

Certificat complémentaire FPH
«Anamnèse en soins primaires» pour pharmaciens travaillant dans
une pharmacie netCare

Pour pouvoir demander le certificat FPH, au moins **un pharmacien par pharmacie netCare doit avoir suivi les cours suivants dans les 3 ans après signature du contrat de franchise :**

Cours Anamnèse **fondements**
50 points FPH

Ce cours peut être suivi chez pharmaSuisse ou chez un autre organisateur de cours

Cours Anamnèse **approfondissement netCare Start**
50 points FPH
Obligatoire pour pharmaciens netCare
Ce cours ne peut être suivi que chez pharmaSuisse

6 cours Anamnèse Pratique/Anamnèse clinique et diagnostique
Divers sujets
25 points FPH chacun

Les cours peuvent être suivis chez pharmaSuisse ou chez un autre organisateur de cours

Les cours chez pharmaSuisse sont uniquement accessibles pour pharmaciens netCare



Demande d'attribution du certificat FPH

Obligation de formation continue

par année
1 cours **Anamnèse**
à 25 points FPH